

Annexe D Formulaire d'exemption de masque pour les élèves

FORMULAIRE D'EXEMPTION DE MASQUE – COVID-19

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

L'Agence de la santé publique du Canada a déclaré que les masques non médicaux jouent un rôle très important dans l'arrêt de la propagation du COVID-19. Ils agissent comme une barrière et réduisent le risque de propager des gouttelettes respiratoires infectieuses à d'autres et empêchent les gouttelettes infectieuses de se poser sur les surfaces à cause de la toux ou des éternuements.

Le masque peut être enlevé lors des dîners et pour une pause lors de la récréation si la distanciation est assurée. Les élèves sont aussi tenus de porter leur masque sur l'autobus.

Le CSC Nouvelon reconnaît cependant que, pour des raisons médicales ou autres, il peut être impossible pour certains élèves de porter un masque non médical à l'école. Si vous souhaitez demander une exemption pour votre enfant de l'obligation de porter un masque, veuillez remplir et soumettre ce formulaire à la direction de votre école. Vous pouvez télécharger à partir du site web du Conseil.

NOUVEAU : Tous les élèves qui demandent une exemption de masque doivent au minimum porter une visière afin d'entrer dans une école du CSC Nouvelon.

Chaque demande d'exemption sera analysée et une réponse vous sera remise dans les prochains jours. Veuillez noter que, dans certains cas où les élèves ne peuvent pas porter de masque non médical, le port de la visière sera requis ainsi qu'autres mesures alternatives pour protéger la santé et la sécurité des élèves et du personnel. Dans l'éventualité où votre demande ne peut pas être acceptée, la direction de votre école vous contactera pour discuter des mesures alternatives au cas où elles seraient nécessaires.

Nom de l'élève :

Adresse du domicile :

Classe :

Raison de l'exemption de masque (cochez tout ce qui s'applique) :

Invalidité :

- Asthme
- Difficultés respiratoires causées par un état de santé sous-jacent (par exemple, allergies graves, maladie cardiaque ou pulmonaire)
- Intellectuel/développemental
- Traitement sensoriel
- Audition/communication
- Physique- ne peut pas porter ou retirer le masque sans assistance

Malgré l'exemption de masque, je reconnais que mon enfant devra porter au minimum une visière pour entrer dans les écoles du CSC Nouvelon.

Pour les élèves ayant des besoins particuliers, une consultation avec l'équipe de l'enfance en difficulté du CSC Nouvelon aura lieu pour toute demande d'exemption de masque. Ceux-ci sont encouragés à porter la visière comme tolérée.

Veuillez SVP vous référer à la section de l'exemption de masque pour élève dans le Guide de retour à l'apprentissage pour obtenir plus de détails.

COORDONNÉES DU PARENT/TUTEUR

Nom du parent ou tuteur :

Numéro de téléphone au domicile :

Numéro de téléphone cellulaire :

Adresse courriel :

Signature du parent ou tuteur :

Date :

Remarque: si le formulaire est soumis par voie électronique, une signature ne sera pas requise.

Les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire par le CSC Nouvelon sont recueillis conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, la Loi sur l'éducation et le Guide de réouverture des écoles de l'Ontario du ministère de l'Éducation.